L'Alpage de la Blanche - Randonnée - Vol (1h30 de marche)

Parc national des Ecrins

Site de décollage La Blanche (Claude Margaux)

Une magnifique zone de décollage, entre prairies d'alpage et sommets alentours !

La montée à pied est agréable et offre de jolies vues dégagées sur la vallée. Le lieu de décollage permet de très beaux vols avec la possibilité de se promener vers l'ouest ou vers le sud, avant de rejoindre Vallouise. Sachez que plusieurs altitudes de décollage sont possibles depuis l'alpage.

Infos pratiques

Pratique : Parapente

Vent : ↙ NE

Orientation : ↘ SE

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme

Description

Informations sur la Randonnée :

Environ 3,2 km - 660 m de dénivelé positif - 1h30

Informations sur le Vol :

Altitude du site : 2 200 m
Orientation du décollage : S/E
Conditions de météo favorables au vol : régime de brise en début de matinée, pas de vent météo ou très léger flux à 3 000 m, éviter les tendances Nord et Ouest
Dénivelé en vol : 1 050 m
Lieu d'atterrissage : Zone d'atterrissage de Vallouise

Accès :

De la place de l'église de Vallouise-Pelvoux, prendre la route qui vous mènera au hameau du Villard de Vallouise. A l'entrée de ce hameau, tourner à droite en direction de Puy-Aillaud. Parvenu aux premières maisons, poursuivre la route qui passe en contrebas du hameau, et garer son véhicule en contrebas du départ du téléski, dans la dernière épingle.

Randonnée :

1. Au départ du hameau de Puy-Aillaud, continuer à pied quelques mètres sur la route goudronnée qui vous fera passer devant les dernières maisons du hameau et le restaurant Les Rhododendrons et qui vous fera rejoindre le Chemin de la Blanche.

2. Juste après la dernière maison sur la gauche, à la première intersection, bifurquer sur la droite pour rejoindre un petit sentier indiqué "La Blanche". Le site de décollage indiqué vers le bas est celui de Puy-Aillaud.

3. La piste s’élève en direction du Lac de Puy-Aillaud et du sommet de la Blanche. Il traverse sur quelques dizaines de mètres la forêt puis gagne un milieu plus ouvert. Le site de décollage se trouve à coté du chemin, sur le plateau, à environ 2 200 mètres d’altitude.

Situation géographique

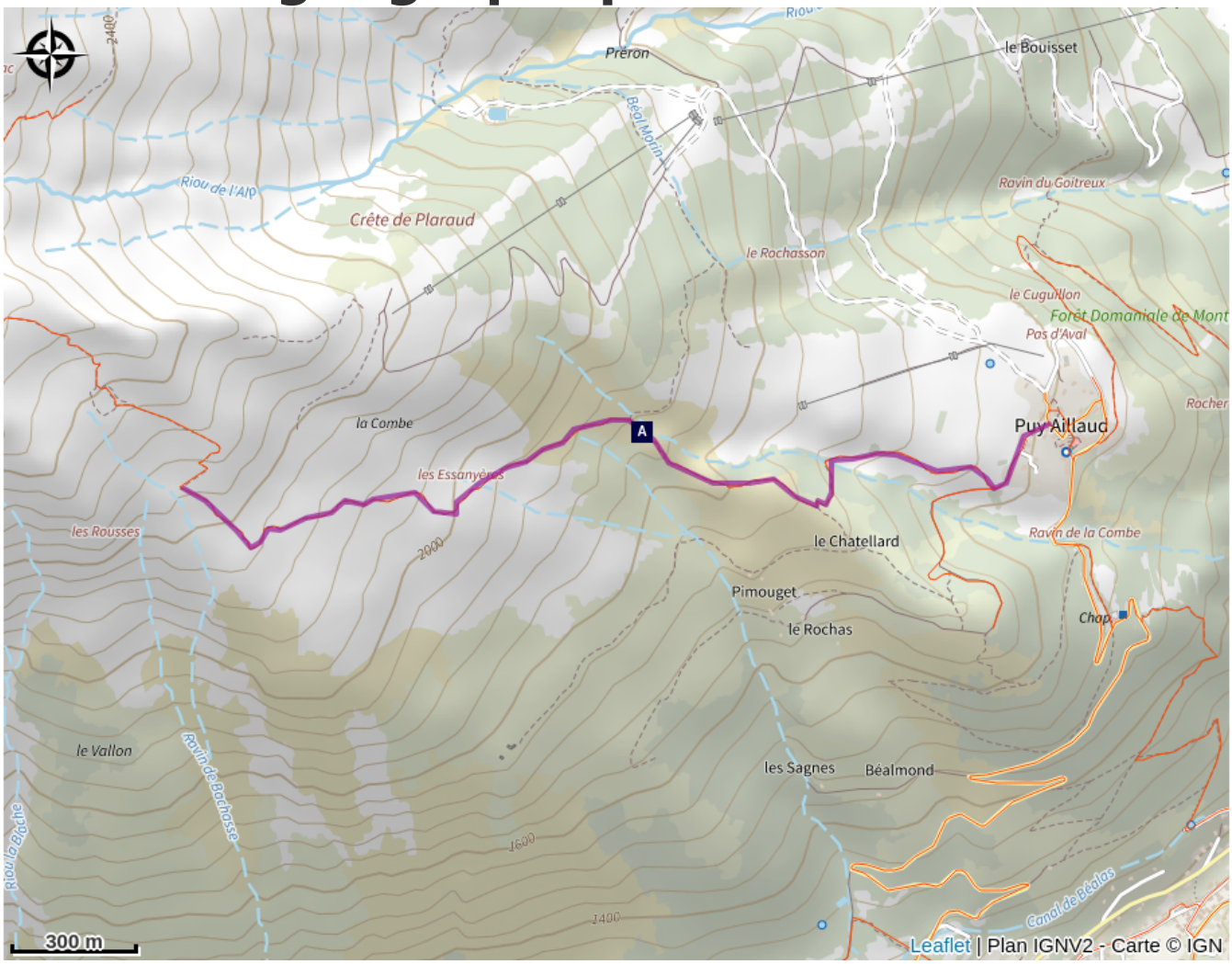

- Le hameau de Puy Aillaud (A)
- La chapelle Saint-Jean (C)
- L'alouette des champs (E)
- Le moineau soulcie (G)
- L'aigle royal (I)
- Prairies de fauche (K)
- Le moineau soulcie (B)
- Les oedipodes (D)
- La perdrix bartavelle (F)
- La gentiane jaune (H)
- Le circaète Jean-le-Blanc (J)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Se renseigner sur les conditions météorologiques avant de partir.

Lien du bulletin météo : https://www.paysdesecrins.com/infos-pratiques-hiver/offices-de-tourisme-du-pays-des-ecrins/meteos

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions de vol avant votre départ. Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager lors de conditions thermiques. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. Il est également recommandé de faire appel à un professionnel, qui possède de fortes aptitudes techniques et de fortes connaissances du terrain.

Les professionnels du territoire :

Pollen Parapente : 06 28 05 69 75

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Rappel des recommandations majeures aux pilotes (issus du PNE) :

Ce message doit permettre au pilote de se comporter avec le maximum d'égards sans disposer de connaissances particulières. Le pilote qui tient compte des

recommandations peut ainsi être sûr qu'il peut pratiquer son sport comme ami de la nature et sans mauvaise conscience.

1. S'en tenir aux places d'envol, itinéraires de vol et places d'atterrissage recommandés par les clubs et les écoles ; éviter les zones de tranquillité pour la faune, indiquées par les clubs, les écoles locales et les agents du Parc national des Ecrins.

2. Au-dessus de la limite des forêts, choisir son itinéraire de manière à survoler le plus haut possible le terrain à découvert.

3. Éviter les vastes zones non habitées, au-dessus de la limite des forêts.

4. Si le pilote aperçoit des animaux sauvages (par exemple des chamois ou des bouquetins), il dévie de sa trajectoire ou les survole aussi haut et tranquillement que possible.

5. Jusqu'à fin juillet, éviter de raser les rochers avec des nids d'aigles et s'éloigner d'eux s'ils manifestent de l'agressivité.

- R*especter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires*
- *Refermer toutes les clôtures*
- *Rapporter tous ses déchets*
- *Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies*

En cas de doutes, s’adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée
23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
https://www.paysdesecrins.com/

Bureau d'Information Touristique de Puy Saint Vincent 1400
110 route des Alberts - Station 1400, 05290 Puy Saint Vincent 1400 m
Tel : +33(0)4 92 23 35 80
https://www.puysaintvincent.com/office-tourisme

Bureau d'Information Touristique de Vallouise
Place de l'Eglise, 05340 Vallouise

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 36 12
https://www.paysdesecrins.com/

Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Pays des Ecrins

https://www.paysdesecrins.com

Sur votre route...

Le hameau de Puy Aillaud (A)

Puy Aillaud est le hameau habité en permanence le plus élevé de Vallouise (1580 m). Ce hameau a conservé quelques belles maisons traditionnelles.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - Parc national des Écrins

Le moineau soulcie (B)

On peut souvent observer aux alentours de Puy Aillaud une petite troupe de moineaux soulcies. Ce gros moineau ainsi nommé car il a un grand sourcil (soulcie) blanc, a le dessus de la tête sombre, le dos brun rayé de clair, la poitrine et le ventre blancs striés de brun clair. Il a une petite tache jaune à la gorge, souvent non visible. C’est une espèce sédentaire.

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins

La chapelle Saint-Jean (C)

Cette jolie petite chapelle du XVIIème siècle, entourée du cimetière offre avec le banc situé devant sa façade, une aire de repos sympathique. Pour regarder courir les traileurs ?

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins

Les oedipodes (D)

C'est en fin d'été et en début d'automne que ces criquets, encore à l'état de larves en juillet, se font remarquer. De couleur gris brun, on ne les remarque pas sur le sentier. Que l'on s'approche, ils s'envolent, laissant à la rétine un souvenir coloré de rouge ou de bleu, selon l'espèce. En effet, leurs ailes membraneuses, protégées au repos, sont rouges ou bleues et se dévoilent lorsqu'ils volent. Puis plus rien, l’insecte s'est reposé et l'on ne voit plus rien ...

Attribution : Delenatte Blandine - PNE

L'alouette des champs (E)

Autrefois, son chant faisait partie du paysage sonore de toutes les campagnes. Aujourd'hui, les effectifs de cette espèce migratrice sont en baisse en raison de l’urbanisation croissante et de la modification des pratiques agricoles. Quelle chance ! Ici dans l'alpage, on peut entendre d'avril à juin ce chant si long et varié
des mâles en pleine parade nuptiale, lorsqu'ils s'élèvent au dessus de leurs territoires pendant de longues minutes avant de se laisser brusquement retomber.

Attribution : Sauley Pascal - PNE

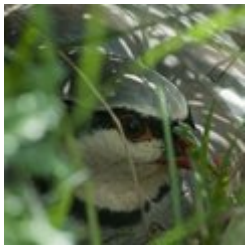

La perdrix bartavelle (F)

Cette espèce affectionne les versant sud rocailleux où elle peut se déplacer à terre avec une vitesse surprenante. Elle niche à terre et le nid est bien caché sous un buisson ou dans les rochers, dans un lieu avec des micro-reliefs accusés. Celui-ci doit en effet être bien protégé à l'arrivée des troupeaux, sinon, gare à
l'omelette... C'est une proche parente de la perdrix rouge, qui vit plus bas en altitude.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Le moineau soulcie (G)

A Puy-Aillaud vit en petit groupe un gros moineau bien moins fréquent que son cousin le moineau domestique, le moineau soulcie. Ainsi nommé car il a un grand sourcil (soulcie) blanc, il a le dessus de la tête sombre, le dos brun rayé de clair, la poitrine et le ventre blancs striés de brun clair. Il a une petite tache jaune
à la gorge, souvent non visible. C’est une espèce sédentaire.

Attribution : Damien Combrisson - PNE

La gentiane jaune (H)

Le décollage s'effectue sur un joli petit plateau où se situent de belles prairies. On peut y reconnaître la gentiane jaune, robuste plante de grande taille aux fleurs jaunes. Elle est bien connue pour les propriétés toniques et apéritives de sa racine et entre dans la composition de liqueurs. A ne pas confondre avec
le vératre blanc d'allure semblable mais très toxique. Les feuilles de la gentiane sont opposées, celles du vératre alternes.

Attribution : Coulon Mireille - PNE

L'aigle royal (I)

Deux couples d'aigle nichent sur la commune de Vallouise-Pelvoux. Leur territoire est grand, d'autant plus grand qu'il est pauvre en ressource alimentaire, et farouchement défendu, comme chaque parapentiste le
sait. Mais c'est un oiseau farouche pouvant abandonner son aire s'il est dérangé. Le couple, fidèle pour la vie, est sédentaire mais le jeune devra plus tard s'aventurer, parfois dans un autre massif, pour trouver un territoire et un compagnon ou une compagne.

Attribution : Christian Couloumy -PNE

Le circaète Jean-le-Blanc (J)

Un peu plus petit que l'aigle royal, mais plus gros qu'une buse variable, le circaète Jean-le-Blanc se reconnaît à son ventre ... blanc, moucheté de brun, et au dessus de sa tête et à son dos bruns. En chasse, il vole à altitude relativement basse pour un rapace de cette taille, souvent en vol stationnaire pour repérer ses proies, essentiellement des reptiles. En raison de ce régime alimentaire, il migre vers l'Afrique subsaharienne pour l'hiver. Il revient en mars.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

Prairies de fauche (K)

Autrefois, même les parcelles les plus pentues, les plus exiguës et les plus éloignées étaient fauchées, à la main, pour obtenir le fourrage nécessaire à bien des mois d'hiver. Aujourd'hui, pour des raisons de rentabilité, seules les prairies pouvant être fauchées au tracteur ou parfois à la motofaucheuse, donc moins pentues, moins exiguës et souvent moins éloignées le sont, le complément étant acheté. Il faut conserver et respecter ces prairies, qui offrent un fourrage local et de qualité et qui sont de véritables réservoirs de biodiversité.

Attribution : PNE